



**HAL**  
open science

**Le foudre de guerre et les fanfarons aux parchemins : le  
duc d'Épernon, bourreau des villes protestantes  
(1616-1629)**

Véronique Larcade

► **To cite this version:**

Véronique Larcade. Le foudre de guerre et les fanfarons aux parchemins : le duc d'Épernon, bourreau des villes protestantes (1616-1629). Bibliothèque de l'École des chartes, 2002, 160 (2), pp.605-628. 10.3406/bec.2002.451109 . hal-04789824

**HAL Id: hal-04789824**

**<https://hal.science/hal-04789824v1>**

Submitted on 19 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le foudre de guerre et les fanfarons aux parchemins : le duc d'Épernon, bourreau des villes protestantes (1616-1629)

Véronique Larcade

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Larcade Véronique. Le foudre de guerre et les fanfarons aux parchemins : le duc d'Épernon, bourreau des villes protestantes (1616-1629). In: Bibliothèque de l'école des chartes. 2002, tome 160, livraison 2. pp. 605-628;

doi : <https://doi.org/10.3406/bec.2002.451109>

[https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_2002\\_num\\_160\\_2\\_451109](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2002_num_160_2_451109)

---

Fichier pdf généré le 18/04/2018

## Zusammenfassung

Der erste Herzog von Épernon (1554-1642) unterhielt widersprüchliche Beziehungen zu den Protestanten. Die dominanten Stimmen der protestantischen Partei beschrieben ihn als gefährlichen Unterdrücker. Tatsächlich war er als Generaloberst der Infanterie und vor allem als Gouverneur zunächst des Angoumois-Aunis-Saintonge, dann der Guyenne, unmittelbar mit den Angelegenheiten der Städte La Rochelle, Saint-Jean d'Angély und Montauban betraut, was auch alle militärischen Einsätze einschloss. Demgegenüber zeichnen die Tagebücher und Chroniken verschiedener bedeutender Hugenotten (Joseph Guillaudeau, Jacques Merlin, Daniel Manceau, Pierre Béraud, Jacques Thuet, Jean Bastide) ein Bild von Épernon, dessen genauere Betrachtung seinen schlechten Ruf nuanciert. Die Schwarzzeichnung und Diabolisierung des Herzogs durch die Protestanten zeugt daher ebensosehr von ihrer eigenen Haltung wie von der seinen.

## Résumé

Le premier duc d'Épernon (1554-1642) entretint avec les réformés des relations compliquées. Il fut décrit par les grandes voix du parti protestant comme un dangereux oppresseur. De fait, en tant que colonel général de l'infanterie et surtout comme gouverneur d'Angoumois-Aunis-Saintonge, puis de Guyenne, il fut directement impliqué dans les affaires de La Rochelle, de Saint-Jean d'Angély et de Montauban comme dans les opérations militaires menées contre ces places. Pourtant, les journaux et les chroniques de certains notables huguenots (Joseph Guillaudeau, Jacques Merlin, Daniel Manceau, Pierre Béraud, Jacques Thuet, Jean Bastide) permettent d'analyser et de nuancer la mauvaise réputation d'Épernon. En diabolisant ou en dénigrant le duc, les protestants, au fond, parlent autant d'eux-mêmes que de lui.

## Abstract

The first Duke d'Épernon (1554-1642) had a complex relationship with the Huguenots. Key figures of the Protestant party described him as a dangerous oppressor. In fact, as a colonel general of the royal infantry and as the governor of the Angoumois, Aunis and Saintonge provinces, and later of Aquitaine, he was directly involved in the government of La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély and Montauban, as well as in military operations against these same towns. However, the diaries and chronicles written by certain prominent Huguenots (such as Joseph Guillaudeau, Jacques Merlin, Pierre Béraud, Jacques Thuet and Jean Bastide), make it possible to reconsider d'Épernon's dreadful reputation and to introduce some light and shade into judgments of his character. In fact, by denigrating the duke and describing him as such a fiend, the Protestants tell us more about themselves than about him.

LE Foudre DE GUERRE  
ET LES FANFARONS AUX PARCHEMINS

LE DUC D'ÉPERNON BOURREAU  
DES VILLES PROTESTANTES (1616-1629)

par  
VÉRONIQUE LARCADE

---

Contré militairement en Provence par Lesdiguières, en 1594<sup>1</sup>, pris à parti par Rosny-Sully à la porte du Conseil du roi, le lundi 26 octobre 1598<sup>2</sup>, ridiculisé ensuite par d'Aubigné sous les traits grotesques du baron de Fæneste<sup>3</sup>, le papiste Jean-Louis Nogaret de La Valette, premier duc d'Épernon (1554-1642), suscita de toute évidence méfiance et hostilité chez ses contemporains huguenots.

Le 23 novembre 1618, Épernon eut à cœur d'écrire au Père Claude de Saint-Bernard, de la congrégation des Feuillants, une longue lettre de sa main, qu'il qualifia lui-même de « Protestation de foy ». Il y détaillait, à l'appui du récit des péripéties de sa carrière, comment il avait « espandu [son] sang et hasardé [sa] vie mille fois pour la défense de la religion catholique, apostolique et romaine », depuis le siège de La Rochelle de 1573 jusqu'à la guerre que « ceux [de cette cité] me contraignirent de leur fère en l'année six cens seize »<sup>4</sup>.

Épernon se targuait d'avoir reçu le baptême du feu en malmenant les religionnaires dans sa Gascogne natale<sup>5</sup>. Cependant, vite propulsé au som-

---

1. Notamment lors de la bataille du 27 avril 1594 entre les troupes de Lesdiguières et celles d'Épernon, gouverneur rebelle de Provence entre 1592 et 1596 : César de Nostredame, *L'histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1614, p. 970-971.

2. Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri IV, 1589-1600*, éd. Louis-Raymond Lefèvre, Paris, 1948, p. 540-542.

3. Madeleine Lazard, *Agrippa d'Aubigné*, Paris, 1998, p. 386. C'est au cours du conflit entre La Rochelle et Épernon dont il va être question ci-après que d'Aubigné entreprit de composer *Les aventures du baron de Faeneste*, dont les deux premières parties furent publiées en 1617.

4. Bibl. nat. de Fr., Clairambault 375, fol. 86.

5. Guillaume Girard, *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, Amsterdam, 1736, t. I, p. 14.

met de la fortune par la faveur d'Henri III, il devint, en 1581, gouverneur de Metz. À cause de la forte communauté protestante qu'abritait la cité, le duc eut à régir, bien avant la promulgation de l'édit de Nantes, la coexistence confessionnelle<sup>6</sup>. Au plus fort de la crise de 1588, les libelles ligueurs se déchaînèrent contre lui : politiquement, ses choix partisans navarristes étaient en cause ; mais, religieusement, il était tout aussi suspect. N'avait-il pas l'hérésie dans le sang ? Un de ces brûlots le soutenait, en tout cas : parmi les aïeux d'Épernon se trouvait un cathare condamné, comme de juste, au bûcher<sup>7</sup>. Pourtant, si l'« archi-mignon » d'Henri III contribua effectivement à rapprocher le Béarnais de la couronne, il le fit, comme d'autres, sans cesser de s'affirmer catholique, et sans afficher non plus, pour autant, un irénisme délibéré<sup>8</sup>. Il quitta d'ailleurs le camp d'Henri IV, au début d'août 1589, au lendemain de l'assassinat de son prédécesseur, et il fallut huit ans de combats, de manœuvres et de coûteuses tractations pour qu'Épernon se ralliât enfin au premier Bourbon<sup>9</sup>.

Aussi une inquiétude légitime s'exprima-t-elle à l'endroit d'Épernon, quelques semaines après l'assassinat d'Henri IV, au début de juin 1610. Pour l'heure, aux yeux de beaucoup, le duc s'imposait comme l'homme fort du royaume. Il s'était affirmé comme tel, dans les heures suivant le drame dont il avait été le témoin direct, notamment au Parlement lors de la proclamation, dans l'urgence, de la régence de Marie de Médicis<sup>10</sup>. Or Sully et Bouillon, les deux têtes du parti protestant, redoutaient qu'Épernon ne voulût restreindre l'application de l'édit de Nantes<sup>11</sup>. L'ampleur de ces alarmes du côté protestant est remarquable parce qu'elles donnaient au duc une importance que les événements démentirent rapidement. Sur le moment de la mort du roi, Épernon avait bénéficié de l'éloignement de Paris des grands les plus influents, mais les nouvelles orientations politiques de la régence favorisèrent l'ascension de Concini et le duc dès 1612 fut évincé<sup>12</sup>. Surtout, cette réaction outrancière de 1610 tranche avec la surprenante modération des réformés face à l'action du Gascon au milieu des années 1620. Chargé du « dégât » autour de la place de

6. Gaston Zeller, *La réunion de Metz à la France*, Paris, 1926, p. 167.

7. *Réplique à l'Anti-Gaverston*, s.l., 1588, p. 33 (Bibl. nat. de Fr., Impr., 8° Lb<sup>34</sup> 442).

8. Robert Descimon, *L'homme qui signa l'édit de Nantes, Pierre Forget de Fresnes († 18 avril 1610), éléments de biographie*, dans *Coexister dans l'intolérance, l'édit de Nantes (1598)*, éd. Michel Grandjean et Bernard Roussel, Genève, 1998, p. 161-174, à la p. 164. Mack P. Holt, *The French wars of religions*, Cambridge, 1995, p. 107-109, rapporte les points de vue exprimés par Pierre de Blanchefort, député de la noblesse du Nivernais, et par Louis de Bourbon, duc de Montpensier, aux états généraux de Blois de 1576-1577.

9. Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri III, 1574-1589*, éd. L.-R. Lefèvre, Paris, 1943, p. 644 (1<sup>er</sup> août 1589). Lettres patentes d'Henri IV accordant son pardon au duc d'Épernon et réglant sa situation (Folembray, février 1596), enregistrées au parlement de Paris le 30 avril 1596 et à la chambre des comptes le 11 mai 1596 : Arch. nat., P 2336, p. 507.

10. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, éd. Abel Desjardins, t. V, 1589-1610, Paris, 1872 (*Documents inédits*), p. 628 (3 juin 1610) et p. 633 (18 juin 1610).

11. Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XIII, 1610-1611*, éd. André Martin, Paris, 1960, p. 132 (fin juin 1610).

12. Bibl. nat. de Fr., ital. 1763 (dépêche d'Antonio Foscarini, 17 février 1611).

Montauban, le duc constituait alors pour ceux de la « Religion » un danger bien plus grave et concret, mais, curieusement, il ne fut pas alors aussi nettement mis en cause.

Il est tentant, bien sûr, de trouver dans ce contraste la preuve d'une progressive marginalisation d'Épernon. Celle-ci n'était pas vraiment évidente. Ainsi, en 1641 encore, lors du soulèvement du comte de Soissons, jugea-t-on prudent de le reléguer à Loches, quoiqu'il fût fort âgé et déjà assigné à résidence à Plassac, en Saintonge, depuis près de deux ans<sup>13</sup>. La nouvelle phase de la carrière du Gascon ouverte en 1610 fut marquée par une redéfinition de ses relations avec les protestants.

Durant le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de la guerre civile, puis du redressement de l'autorité royale, Épernon fut en effet confronté, à plusieurs titres, à l'agitation du parti protestant dans l'ouest et le sud-ouest du royaume. En 1616, gouverneur d'Angoumois, Aunis et Saintonge et de Limousin, il trouvait aux confins de sa juridiction une zone névralgique, La Rochelle et ses parages, tout particulièrement Rochefort. En raison de sa charge de colonel général de l'infanterie, Épernon fut, par la suite, appelé à participer à la campagne de Louis XIII et à s'impliquer, durant l'été 1621, dans le siège de Saint-Jean-d'Angély. Enfin, comme gouverneur de Guyenne, à partir de 1622, il fut amené à parachever l'écrasement de l'« État protestant » à Montauban en 1625, puis à Saint-Affrique en 1628, et encore à Montauban<sup>14</sup>.

Ce moment de la carrière d'Épernon est décrit par des sources abondantes. On dispose en effet, comme pour le reste de sa carrière, du récit de Guillaume Girard<sup>15</sup>, mais aussi de sa correspondance, des lettres et mémoires de contemporains, familiers du gouvernement du royaume et des armées, et encore de libelles glorifiant ou dénonçant les faits et gestes d'Épernon, documents polémiques qui traitent de sa renommée et des réactions qu'il suscita dans le milieu restreint de la cour, des grands et des gentilshommes. Les livres de raison huguenots, assez systématiquement recensés et publiés, sont pour la période 1616-1629 un appoint précieux. Ces témoignages fournissent une vision plus exacte des agissements d'Épernon ; mais surtout, livrant le point de vue de la ville et des gens de bien, ils montrent la manière dont on voyait Épernon dans une partie, au moins, du camp protestant. Ils offrent la possibilité d'examiner, en somme, les ressorts de la mauvaise réputation du duc.

Or il s'avère que, au fil des trois moments de confrontation entre le duc et les communautés réformées, une évolution s'est dessinée : on passe successivement de la dénonciation d'Épernon à son dénigrement, et enfin à un surprenant

---

13. Bibl. nat. de Fr., fr. 20477, fol. 35.

14. Sur le statut de ces places, Pierre-Jean Souriac, *Les places de sûreté protestantes : reconnaissance et déclin de la puissance politique et militaire du parti protestant, 1570-1629*, mémoire de maîtrise dactylographié, Université Toulouse II-Le Mirail, 1997, p. 116-131.

15. *Histoire de la vie...*, spéc. t. II, 1655, p. 404-405. L'auteur (1597-1665) n'est entré au service d'Épernon qu'en 1620 ; pour les événements antérieurs, il parle par ouï-dire.

déclassement. Il s'agit donc de comprendre comment et à quelles fins l'idée reçue du duc-bourreau a pu être développée et manipulée par « ceux de la R.P.R. » comme par son propre camp. Il s'agit aussi de réévaluer les forces et les faiblesses d'Épernon, ses réussites et ses échecs, son crédit et sa valeur politique. Il s'agit enfin d'explorer ce qui, pour le parti protestant comme pour le duc d'Épernon et tous les acteurs politiques du premier XVII<sup>e</sup> siècle, a été la grande question : qu'est-ce exactement que le devoir et le bon droit ?

1. *L'affaire de Rochefort (1616)*. — Au tout début de septembre 1616, l'installation par les Rochelais d'une garnison au château de Rochefort déclencha une épreuve de force qui, près de six mois durant, accapara l'attention du duc. L'affaire illustre, une fois de plus, la crise du pouvoir de la minorité. Les autorités de La Rochelle, en prenant le contrôle de la place, jugée vitale pour la sécurité de leur cité, ripostèrent à l'arrestation de Condé, le 1<sup>er</sup> septembre. Le gouvernement de la reine-mère, palinodique, rompait avec la tendance conciliatrice à l'égard des huguenots manifestée par le traité de Loudun (3-8 mai 1616)<sup>16</sup>. L'opération militaire, par elle-même, était de peu d'envergure, mais ses conséquences potentielles l'étaient davantage, en raison de cette situation tendue et de l'importance stratégique de La Rochelle pour le parti protestant. En tout cas, Épernon fit d'emblée une affaire personnelle de ce qui était un motif plausible de relance de la guerre civile.

Deux Rochelais ont narré les faits. Joseph Guillaudeau (1571-1645), avocat au présidial, était un notable, préoccupé de ses responsabilités civiques et des intérêts de la cité<sup>17</sup>. Le pasteur Jacques Merlin apporte quelques nuances aux propos de Guillaudeau ; de par son statut, il donne, de façon évidente, priorité aux intérêts confessionnels et met davantage en avant le sort des fidèles et des humbles ; il défend, comme il est logique dans cette perspective, des vues un peu plus radicales<sup>18</sup>. À suivre les deux auteurs, on peut établir que le duc, ou du moins la crainte qu'il inspirait, contribua à susciter le déploiement de force réformé conduisant à l'investissement de Rochefort. L'approche de ses troupes incita, en effet, le corps de ville de La Rochelle à nommer Des Herbiers capitaine général de l'infanterie des gens de guerre « qui voudroient sortir de ceste ville et de toutes les paroisses du gouvernement »<sup>19</sup>.

De fait, depuis la mi-avril 1616 au moins, les mouvements des régiments menés par Épernon entretenaient le trouble dans la région. Leur avance en direction de La Rochelle, au mépris de la trêve, au moment des pourparlers de

16. Victor-Louis Tapié, *La France de Louis XIII et Richelieu*, Paris, 1967, p. 84.

17. *Diaire de Joseph Guillaudeau, sieur de Beaupréau, 1584-1643*, éd. Louis Meschinot de Richemond, Saintes, 1908 (*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 38), p. 2-5.

18. *Diaire de Jacques Merlin, pasteur de La Rochelle, ou Recueil des choses les plus mémorables qui se sont passées en ceste ville de 1589 à 1620*, éd. Charles Dangibeaud, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 5 (Saintes, 1878), p. 63-381, aux p. 63-65.

19. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 285.

la paix de Loudun, ne facilita guère les négociations <sup>20</sup>. Le duc tenait cette ligne belliqueuse depuis plusieurs années. En 1612 déjà, à l'occasion de l'élection litigieuse du maire et des échevins de Saint-Jean-d'Angély, il avait clamé ses intentions. Il joignit ainsi une missive en son nom à la lettre comminatoire de la régente qui exigeait le maintien de l'ancien maire. Surtout, il continua d'arguer de sa qualité de gouverneur de Saintonge pour aller mater les récalcitrants, puisque, soutenus par le duc de Rohan, deux députés de la ville étaient venus justifier leur refus d'obéir. « C'est lui qui est avant tout autre le plus formidable ennemi de ceux de la Religion », écrivait alors sir Thomas Edmonds, présent à la cour, au comte de Salisbury. Marie de Médicis, quant à elle, préféra temporiser <sup>21</sup>.

Le danger représenté par Épernon en 1616 était-il réel ? S'il faut en croire une lettre du sieur Loumeau, de La Rochelle, à Du Plessis-Mornay, ses manœuvres auraient plus tenu de la rotomontade que constitué une vraie menace : « Les mouvements de M. d'Espéron ne sont pas tels qu'on les a faits. Il a plusieurs régiments et fort peu de gens » <sup>22</sup>. De fait, le duc se montra prudent. Il fit deux sommations, le 9 puis le 16 septembre. En grande solennité, il envoya, avant de passer à l'action, trois archers, puis un prévôt et des archers pour demander le départ de la garnison rochelaise <sup>23</sup>. Il ne se décida qu'une fois annoncé le transfert de Condé du Louvre à la Bastille, c'est-à-dire après le 24 septembre. Il entra alors en personne dans la ville de Surgères et dans son château. Quelques jours plus tard, de nuit, il introduisit dans le même château soixante hommes « ayant chacun un petit sac de pouldre », puis de nouvelles troupes dans la nuit du 2 au 3 octobre, « le tambourin battant jusqu'au nombre de 80 » <sup>24</sup>. Dans le même temps, il avait établi des gens de guerre à Tonnay-Charente, d'où il comptait lancer une offensive sur Rochefort dans les trois ou quatre jours. Il opposa une fin de non-recevoir catégorique à l'exempt des gardes qui venait, au nom du conseil de ville de La Rochelle, lui demander de se retirer. Alors qu'on lui objectait qu'il risquait ainsi de compromettre la paix civile, Épernon répliqua qu'il ne s'agissait que d'une « guerre particulière » entre lui et les Rochelais, et qu'il se faisait fort de tenir en respect les Églises et d'aviser à la volonté du roi si elle venait à s'exprimer <sup>25</sup>.

20. Lettre de Bertrand de Vignolles à M. de Pontchartrain (4 mars 1616), dans *Lettres inédites de B. de Vignolles*, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Niort, 1893, p. 5-8. Georges Serr, *Henri de Rohan, son rôle dans le parti protestant (1610-1616)*, thèse de théologie, Aix-en-Provence, 1946, p. 182.

21. Lettre du duc d'Épernon aux maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély, éd. M. Sandau, *Saint-Jean-d'Angély en 1612*, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 4 (Saintes, 1877), p. 231-260, p. 251. Londres, Public Record Office, 3 P 78/59, fol. 87, cité par G. Serr, *Henri de Rohan...*, p. 90-91.

22. Lettre du sieur Loumeau à M<sup>r</sup> Du Plessis-Mornay de La Rochelle, éd. Georges Musset, *Documents sur la Réforme en Saintonge et en Aunis, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 15 (Saintes, 1895), p. 25-145, au n<sup>o</sup> XL, p. 72.

23. *Diaire de Joseph Guillaudeau...*, p. 126-127.

24. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 285.

25. *Ibid.*, p. 286.



Quelles qu'aient été les intentions d'Épernon, son obstination rendait la crise préoccupante aux yeux des Rochelais. Le duc était « homme puissant, vigilant, prudent et diligent : il ne falloit pas rien faire mal à propos, mais l'attaquer avec prudence et vive force ». Surgères étant imprenable, la formation d'un conseil de guerre fut envisagée, et surtout le recours au dispositif habituel de défense du parti protestant. Il fut d'abord question d'en appeler aux « amis », ainsi énumérés : « Rohan, d'Aubigni, Constant, Parabère, Du Plessis, La Rochebeaucourt et Chastillon ». Mais l'éventualité, plus officielle, de la convocation du cercle des provinces circonvoisines fut également soulevée, suscitant l'opposition des pasteurs, au nom des risques courus par le « peuple » en cas d'escalade dans le conflit. On arrêta finalement qu'une députation serait envoyée à la cour, sous la conduite du sieur de Jau, conseiller au présidial. Un autre frein surgit en la personne de Rohan, que le Conseil de ville avait envoyé quérir : il déclara ne pouvoir apporter une aide militaire ; il conseillait de s'en remettre à la médiation de la cour et à l'arrivée prochaine du conseiller d'État Boissise pour la mener à bien <sup>26</sup>. Non sans mal, ce parti triompha. Après deux échecs successifs de médiation, Épernon finit par céder aux injonctions de Boissise <sup>27</sup>.

Si la guerre de Saintonge n'eut pas lieu, qui en tira réellement avantage ? Ce fut une réussite de la paix par défaut. Les grands, animateurs traditionnels du parti, étaient restés en retrait d'une affaire qui impliquait avant tout les autorités rochelaises. Sans doute faut-il y voir l'effet de l'incertitude de la conjoncture politique et du climat de guerre civile latente. Peut-être convient-il de constater que les grands ne parvinrent pas à faire front commun ni à donner à la prise de Rochefort une véritable dimension militaire. L'intention, pourtant, y était. La Trémouille arriva à La Rochelle dès le 4 octobre 1616 <sup>28</sup>. Il fut suivi, le 28 octobre, par la princesse de Condé, venue selon la rumeur publique empêcher la négociation de M. de Boissise <sup>29</sup>. Ils avaient, semble-t-il, la volonté de reprendre à leur compte les intérêts des Rochelais dans l'affaire de Rochefort. Aux yeux de Bertrand de Vignolles, « Monsieur de La Tremouille est celui qui fait les brigues en Poictou qui luy réussissent énormément, en Bretagne davantage où on tient que force noblesse s'attache à luy. De La Rochelle on l'appelle et M<sup>me</sup> la princesse le convie de venir user de sa créance qu'elle luy a acquis parmy ce peuple » <sup>30</sup>. Ces projets furent battus en brèche par Rohan : ce dernier, non content d'inciter le conseil de ville de La Rochelle à la modération, empêcha la formation d'une assemblée générale. Ces divergences, ces divisions même,

26. *Ibid.*, p. 287-288.

27. « [Épernon] a remis Surgères, Tonnay-Charente, licencié le régiment de M<sup>r</sup> de La Valette son fils, désarmé entièrement, et par le pays dit qu'il ne demandoit que la gloire d'avoir humilié les plus superbes sujets que le roy eust, c'est-à-dire les Rochelois », écrit M<sup>r</sup> Mangot à M<sup>r</sup> de Béthune, ambassadeur à Turin, le 27 décembre 1616 (Bibl. nat. de Fr., nouv. acq. fr. 7796, fol. 281).

28. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 285. *Le Diaire de Joseph Guillaudeau...*, p. 129, rapporte qu'il arriva à La Rochelle, « assez bien accompagné », le 15 octobre et qu'il y demeura « assez longtemps ».

29. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 290-291.

30. *Lettres de B. de Vignolles...*, p. 6.

étaient assez visibles. Lorsque Rohan entra dans La Rochelle, le duc de La Trémouille alla au-devant de lui simplement « par courtoisie »<sup>31</sup>. Rohan craignait sans doute la concurrence de La Trémouille, mais sa réserve est peut-être aussi imputable à ses liens avec le fils aîné du duc d'Épernon, le duc de Candale, récemment et bruyamment converti au calvinisme. Cette conversion discréditait le vieux duc aux yeux de la cour, le degré exact de la brouille entre le père et le fils restait incertain ; déjà une réconciliation entre eux était intervenue. Rohan comptait probablement sur les appuis dont Candale disposait en Angoumois, qui ne pouvaient être réellement efficaces qu'avec l'accord d'Épernon père<sup>32</sup>. Si les grands avaient du mal à faire cause commune, ils pouvaient cependant compter sur la loyauté effective de leurs fidèles. Épernon se plaignait dans une lettre au roi, datée du 23 août 1616, des agissements du sieur de Jarnac, qui faisait « cottiser le pays au nom de Mgr le Prince »<sup>33</sup>.

L'évolution des événements ne fit qu'accentuer ces désaccords, que le pouvoir royal utilisa avec habileté. Au fur et à mesure, le fossé allait croissant entre les durs et les modérés. Parmi les premiers émergeait la figure de Bonnivet. Il fallut le convaincre, le 8 novembre 1616, « pour le bien de la paix », après un conflit avec Des Herbiers, de loger ailleurs ses gens, « bien marris (...), car ils avoient bonne envie de se froter les hommes de M. d'Espéron » ; une des compagnies refusa sa démobilisation, et une échauffourée se solda par plusieurs morts<sup>34</sup>.

L'affaire de Rochefort suscita des libelles, révélateurs de l'échauffement des esprits<sup>35</sup>. L'un de ceux qu'inspira Épernon dénonçait l'insolence et la présomption des Rochelais, redoutant « qu'ils ne facent une petite république de corsaires et de brigans pour oster toute sorte de seureté sur mer et sur terre, ce qu'ils monstrent assez visiblement en voulant bien remparer les destroits et fournir tellement les advenues de leurs païs qu'ils n'y semblent vouloir laisser aucune entrée à l'autorité du roy, si elle n'y descend miraculeusement du ciel »<sup>36</sup>.

À la véhémence de cette accusation répondaient les propos agressifs et brutaux que les libelles huguenots prêtaient à Épernon, qui revendiquait ouvertement, à leurs dires, le titre et le comportement d'un « loup gris » à l'encontre des réformés<sup>37</sup>. On y trouvait la dénonciation des abus d'autorité

31. *Ibid.*, et *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 287-288.

32. Lettre d'Edmonds à Wimwood (9 octobre 1615), éd. G. Serr, *Henri de Rohan...*, p. 275. Voir aussi Bibl. nat. de Fr., nouv. acq. fr. 7796, fol. 24-26, et *Diaire de Joseph Guillaudeau*, p. 118.

33. Lettre d'Épernon au roi (23 août 1616) : Bibl. nat. de Fr., Clairambault 368, fol. 93.

34. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 295 et 298.

35. Bibl. nat. de Fr., nouv. acq. fr. 7796, fol. 412.

36. *Declaration de Mgr le duc d'Espéron envoyée au roy, touchant les raisons qui l'ont esmeu à prendre les armes pour faire recognoistre l'autorité du roy en son gouvernement de Xaintonge et Aulnix*, s.l., 1616 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 888).

37. « Je leur ruineray toutes leurs maisons et leur feray le pis que je pourray. Ils détractent de moy à leur advantage et m'appellent loup gris (...). Par la corbieu (...) Messieurs de La Rochelle veulent faire les souverains et empescher que je ne dispose du mien » : *Conférence faicte entre M<sup>r</sup> le duc d'Espéron et M<sup>r</sup> de Genouillé, député de la province de Xaintonge*, s.l., 1616 (Bibl. nat. de Fr., nouv. acq. fr. 7796, fol. 415-418, au fol. 418). Voir aussi *Déclaration des maires, eschevins,*

dont le duc se rendait coupable. « Vous vous attribuez telle autorité que si vous estimés roy vous-mesme que vous leur faictes des éditz en roy »<sup>38</sup>. Il s'agissait de diaboliser Épernon : du côté du duc, la force illégitime ; du côté huguenot, le droit et la légalité. Les Saintongeais et plus particulièrement les gentilshommes, était-il expliqué à l'adresse d'Épernon, étaient résolus à ne pas le suivre dans ces entreprises, qui « ne peuvent réussir à vostre avantage, et vous ne debvés point trouver mauvais si ces M<sup>rs</sup> susdits se plaignent, puisqu'ils en ont légitimement occasion »<sup>39</sup>, donnant au roi à arbitrer entre deux styles ; les divisions des réformés se trouvaient habilement occultées. Surtout, en dénonçant les méfaits d'Épernon, la loyauté de « ceux de la Religion » ressortait avec d'autant plus d'éclat. Ce qui les autorisait pleinement, au passage, à revendiquer auprès du roi le maintien des privilèges acquis depuis 1598, des « parchemins » dont le duc osait se moquer<sup>40</sup>.

Les faits démentaient que le duc fût, en tout et partout, un oppresseur acharné des protestants. On cherchait à le ménager du côté de La Rochelle, en traitant fort bien les gentilshommes de sa suite faits prisonniers début octobre 1616<sup>41</sup>. Attitude, en soi, peu significative au vu des déchirements internes au camp protestant, mais qui prend du poids quand on voit Épernon user de même envers un certain Alphonse Nicolas : capturé à La Jarrie et emmené à Saintes, ce « marchand-bourgeois » de La Rochelle « retourna quelque temps aprez, sans avoir receu aucun desplaisir dud. s<sup>r</sup> d'Épernon »<sup>42</sup>. Mieux : bien après l'affaire de Rochefort, Épernon continua à entretenir, par le biais de sa clientèle, des liens personnels avec des protestants sur les services desquels il comptait.

---

*pairs et bourgeois de la ville de La Rochelle, avec la conférence faicte entre M<sup>r</sup> le duc d'Esperson et M<sup>r</sup> Genouillé, député de la province de Saintonge, et une responce à un certain livret imprimé à Saintes, s.l., 1616 (ibid., fol. 411-414), et Responce à un certain discours imprimé à Saintes puis peu de jours contre ceux de La Rochelle, touchant ce qui s'est passé à Rochefort et Surgères, au gouvernement de lad. ville, s.l., 1616 (ibid., fol. 419-422).*

38. *Déclaration à Monsieur le duc d'Esperson par L.C.X.*, Poitiers, 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 1383), p. 6-7. En dépit de sa date, ce libelle se rapporte aux agissements d'Épernon en Saintonge dans les années précédentes, « depuis 6 ans ença » est-il précisé quelques lignes avant le passage que l'on vient de citer.

39. *Ibid.*, p. 8 : « Touchant le chasteau de Surgères (...), ayant entendu que ceux de La Rochelle l'y vouloient venir assiéger (...) [Épernon prétendait qu'il] y donneroit bon ordre et s'y deffendroit comme il faut ; et que, se vantans de leurs parchemins, il apporteroit aussi le sien pour voir lequel des deux estoit le plus fort ». Ce passage inspire la formule choisie en titre de la présente contribution.

40. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 286 (9 octobre 1616).

41. Ils sont logés à l'auberge « Aux Trois marchans » et traités avec courtoisie : « L'on recognu du depuis (*sic*) par lettres qu'ilz escrivirent en ceste ville toutes remplies de remerciements, car on leur avoit baillé des chevaux pour les conduire et on avoit payé toute la despence qu'ilz avoyent faicte Aux Trois marchans » (*Diaire de Joseph Guillaudeau...*, p. 128, 3 octobre 1616). Le *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 286, signale aussi à la date du 5 octobre qu'ils ont été relâchés deux ou trois jours plus tard, après avoir été « humainement traités ».

42. *Diaire de Joseph Guillaudeau...*, p. 129. L'auteur précise un peu perfidement qu'il a fallu de cinquante à soixante « chevalliers » du duc pour escorter le marchand à Saintes, mais ce trait n'enlève rien au sens de l'épisode.

Couvillier, député de Saintonge, projetait ainsi de faire agir Bussac, « son ami et paren et de la religion, vers M<sup>r</sup> d'Espéron », même si, « auparavant fidèle du duc d'Épernon [Bussac était] à présent mal avec lui pour ne l'avoir pas assisté aux occasions désirées »<sup>43</sup>.

Le poids du duc dans la région était certain, et deux semaines environ avant que l'assassinat de Concini ne fit diversion aux affaires de Saintonge en introduisant un nouveau rapport de forces au sein du gouvernement, l'influence d'Épernon restait redoutable. Le cardinal de Sourdis pouvait écrire au roi le 6 avril 1617 :

« J'ay déjà escrit à V. M. que vous pouvés tirer de bons services de M<sup>r</sup> d'Espéron, si l'on s'en sait aider. J'estime qu'elle ne le doit mespriser. M. le Mareschal de Roq[uelaure] et lui s'abouchent aujord'ui à Saint-Machaire. Dieu veuille qu'ils s'eschauffent à servir de bien en mieus V. M. »<sup>44</sup>.

2. *Après le siège de Saint-Jean d'Angély (1621)*. — Si l'affaire de Rochefort s'était envenimée en raison de l'initiative personnelle d'Épernon, son intervention à Saint-Jean-d'Angély, à l'été 1621, se fit sur ordre. Elle coïncida avec une phase délicate dans la carrière du duc, au terme de la deuxième guerre de la mère et du fils, à laquelle il avait participé dans le camp des rebelles. Le duc réussit-il vraiment la transition ? Fit-il effectivement ses preuves de loyalisme ? Gouverneur d'Angoumois, Aunis et Saintonge depuis 1587, il dut céder cette charge en 1622 : était-ce le résultat de sa conduite ?

Sur ce point, faute d'autres chroniques, il faut s'en tenir aux seules vues de Daniel Manceau († av. 1667). Fils d'un échevin-maire de Niort, il était lui-même échevin de Saint-Jean d'Angély, avocat et ancien du consistoire de cette cité<sup>45</sup>. Lu avec la méfiance qui s'impose, son témoignage singulier prête à Épernon des desseins quelque peu différents de ceux qui se dégageaient cinq ans plus tôt. Il est sans doute possible, en les confrontant aux autres sources, notamment aux actes de l'assemblée générale des Églises réformées de France, de les mettre en perspective.

L'agitation consécutive à l'évasion de Blois de Marie de Médicis, le 21 février 1619, évasion dont le duc avait été l'efficace artisan<sup>46</sup>, conduisit Épernon à un rapprochement avec le parti protestant. De ce côté, l'éventualité d'une alliance avec le duc, homme fort de l'Ouest, était envisagée favorable-

43. Lettre de La Vacherie à Pontchartrain (Poitiers, 28 octobre 1619) : Bibl. nat. de Fr., Morel de Thoisy 30, fol. 137v.

44. Lettre du cardinal de Sourdis à Louis XIII, éd. P. Tamizey de Larroque, dans *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 17 (Bordeaux, 1878), p. 557. Il s'agit de François de Sourdis, frère aîné d'Henri, lui-même cardinal de Sourdis et archevêque de Bordeaux avec lequel Épernon eut un démêlé fameux en 1633.

45. *Journal de Daniel Manceau de novembre 1619 à février 1626*, éd. Louis-Claude Saudeau, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 1 (Saintes, 1874), p. 188-309, aux p. 188-189.

46. Jean-Louis Guez de Balzac, *Les Entretien*s, éd. Bernard Beugnot, t. I, Paris, 1972, p. 196.

ment <sup>47</sup>. Mais la défaite de l'armée de la reine-mère, aux Ponts-de-Cé, le 8 août 1620, accéléra un revirement dans la conduite d'Épernon. Il s'agissait désormais pour lui de s'adapter à un triple défi : la présence d'une haute figure de chef militaire dans les rangs huguenots, en la personne du duc de Rohan ; la venue du roi sur le front des troupes, menant de « nouvelles guerres de religion », selon l'expression de l'historiographe Charles Bernard <sup>48</sup> ; l'apparition, enfin, dans le sillage de Louis XIII de partenaires, sinon de concurrents, avec lesquels il fallait dorénavant compter, à commencer par le prince de Condé, qui devait plusieurs fois contrarier les vues d'Épernon <sup>49</sup>.

La nouvelle attitude du duc fut évidente le 12 septembre 1620, à Saint-Jean-d'Angély. La veille, l'humiliante entrevue de Chizé avait solennellement consacré le pardon d'Épernon, qui avait dû publiquement attendre un bon moment, à genoux, que le roi lui fît signe de se relever <sup>50</sup>. Le duc agit comme il l'avait déjà fait dans son gouvernement de Metz, après la conspiration de Biron, alors qu'Henri IV venait assez brutalement bafouer son autorité <sup>51</sup> : il entendit, comme dans la capitale lorraine en 1603, sauver la face en se donnant de l'importance lors de la préparation de l'entrée du roi, Louis XIII cette fois, à Saint-Jean-d'Angély <sup>52</sup>.

Le déploiement militaire organisé par Épernon, Poyanne et Vignolles incita l'assemblée générale des Églises réformées de La Rochelle à mobiliser les forces du parti protestant en avril 1621 <sup>53</sup>. La reprise de l'agitation protestante lui donnant l'occasion de se racheter ou, à tout le moins, de se faire valoir, Épernon était soucieux de se démarquer publiquement des ouvertures modératrices pratiquées par Duplessis-Mornay <sup>54</sup>.

Reste à savoir si la détermination et l'inflexibilité ainsi affichées par le duc résisteraient à l'épreuve des faits. Épernon attachait alors, paraît-il, une extrême

47. *Journal de Daniel Manceau...*, p. 15 ; lettre citée ci-dessus, note 42.

48. V.-L. Tapié, *La France...*, p. 124.

49. Katia Béguin, *Les princes de Condé, rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*, Seyssel, 1999, p. 26-27. Au moment de la déroute de Fontarabie, le 8 septembre 1638, Condé commandait conjointement avec le duc de La Valette : encouragé par Richelieu, il chargea La Valette de l'entière responsabilité du désastre, contribuant largement au procès politique et à la condamnation à mort pour haute trahison (par contumace) qui le frappa : V. Larcade, *L'affaire de Fontarabie (1638-1639), l'exploitation politique d'une défaite*, dans *La défaite, mélanges offerts à Annie Rey-Goldzeiguer*, Reims, 1994, p. 29-42.

50. Jean Héroard, *Journal*, éd. Madeleine Foisil, Paris, 1989, t. II, p. 2712 (11 septembre 1620).

51. Abraham Fabert, *Voyage du roi à Metz, l'occasion d'icelui, ensemble les signes de resjouissance faits par les habitans pour honorer l'entrée de S.M.*, s.l., 1610 (Bibl. nat. de Fr., Réserve, Fol. Lb<sup>35</sup> 790). Mathieu Lemoine, *Journal d'un familier du gouverneur de Metz (1601-1602)*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Denis Crouzet, Université Paris IV Sorbonne (IRCOM-Centre Roland Mousnier), 2001, p. 42-44.

52. *Diaire de Jacques Merlin...*, p. 15.

53. *Journal de Daniel Manceau...*, p. 15.

54. *La lettre de M<sup>r</sup> Duplessis-Mornay, gouverneur de Saulmur, envoyé à M<sup>r</sup> le duc d'Espéron touchant sa résolution sur les affaires présentes le 1<sup>er</sup> de may 1621, ensemble la responce dud. s<sup>r</sup> Du Plessis sur le même sujet du 6 dud. mois 1621*, s.l.n.d. (Bibl. nat. de Fr., 8<sup>o</sup> Lb<sup>36</sup> 1631).

importance aux marques de respect, au point de ne pas hésiter à compromettre une attaque parce que les drapeaux des troupes n'avaient « point d'« *adversis clarius* », ni autre de ses devises et couleurs, mais seulement celles de M<sup>r</sup> le frère du roi et celles de la maîtresse de M<sup>r</sup> de Lauzières, notre mestre de camp »<sup>55</sup>. Il est vrai, à sa décharge, que le duc semble avoir contribué largement de sa poche à l'équipement des troupes<sup>56</sup>. En tout cas, les « déportements » de l'armée qu'il conduisait alors en Saintonge donnèrent lieu à la publication de libelles sur la manière dont il mettait le pays en coupe réglée et le taxait abusivement<sup>57</sup>.

Le témoignage de Daniel Manceau suscite, quant à lui, quelque doute sur l'efficacité d'Épernon. Comme le duc était chargé de surveiller la reddition de Saint-Jean-d'Angély (la ville avait capitulé le 24 mai 1621), il ne put empêcher des débordements. Ceux-ci finirent par dégénérer en un pillage dont l'ampleur fut telle qu'il dut essayer de dissimuler l'importance des dommages. Il est vrai que les opérations militaires de la campagne furent d'une violence inaccoutumée<sup>58</sup>. Le duc, en tout cas, aurait lui-même usé d'une grande brutalité en faisant perquisitionner chez les particuliers pour s'assurer du désarmement de la place<sup>59</sup>.

Plus subtilement, Daniel Manceau discrédite Épernon en montrant qu'il fut pour peu dans la prise de la ville, déjà largement affaiblie par les dissensions entre ses habitants. Certains étaient allés jusqu'à collaborer avec l'assiégeant, notamment le sieur Des Galois, qui n'avait eu de cesse de renseigner le duc : « Pendant tout le siège, entre autres le sieur Des Galois, ont donné de très certains avis de tout se qui se passait en ville, chacun d'eux même deux fois par jour, par un palefrenier et fauconnier du sieur Des Galois, nommé Julien Nègré (...) ». Daniel Manceau dit tenir ses révélations de déclarations faites en sa maison et devant témoins, après la capitulation de la ville, par M<sup>r</sup> Montgomery, l'un des maréchaux de camp de l'armée du roi, et encore d'une confir-

55. Jean de Gangnières, comte de Souvigny, *Mémoires...*, éd. Ludovic Contenson, Paris, 1903-1909, 3 vol. (*Société de l'histoire de France*), t. I, p. 69.

56. *Ibid.*, p. 86.

57. *Coppie d'une lettre escrite a Monsieur d'Espéron par le sieur des Bardes, gentilhomme poitevin, 2 juillet 1620*, Lyon, 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 1382), qui semble être le remploi d'un libelle de 1616. *Déclaration à Monsieur le duc d'Espéron par L.C.X.*, Poitiers, 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 1383). *Coppie de la lettre de M. le duc d'Espéron escrite à M. Gammain, lieutenant de la citadelle de Xaintes*, s.l., 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 1381). *La justification de M<sup>r</sup> le duc d'Espéron*, s.l., 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 1384). *Remonstrance faicte par M. le duc d'Espéron à Messieurs de Xaintes et Saint-Jean d'Angély suivant le commandement de S.M.*, s.l., 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 3479). *Sommation et commandement fait par M<sup>r</sup> le duc d'Espéron aux habitans de La Rochelle et autres personnes de la R.P.R., assemblez en lad. ville sans le consentement et permission du roy, suivans l'exécution des commandemens du roy et la declaration de S.M. faite contre iceux en la ville de Grenade, le 22 octobre dernier*, Rouen, 1620 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>36</sup> 1534). *Journal de Daniel Manceau...*, p. 12-13.

58. Yves-Marie Bercé, *La bataille de Riez (avril 1622), marais et ports en Bas-Poitou*, dans *Populations et cultures, études réunies en l'honneur de François Lebrun*, Rennes, 1989, p. 419-424, à la p. 422.

59. *Journal de Daniel Manceau...*, p. 16.

mation publique donnée par Épernon, lequel dînant à Saint-Jean, le 7 juillet 1621, et discourant sur la générosité des gens de guerre de la ville, déclara qu'« il ne fallait saccager les catholiques et charger ceux de la Religion. Toutefois, il faut en excepter M<sup>r</sup> Des Galois, parce que, pendant le siège, il a bien servi le roi encore qu'il fût en ville, et a bien su jouer deux personnages ». Et Daniel Manceau d'ajouter que « sur la fin du siège, on avait eu avis que quelques-uns des habitants écrivaient des lettres qu'ils renfermaient dans des petits vaisseaux de terre qui n'ont pour ouverture qu'une petite fente pour y mettre de l'argent, ou monnoye, qu'on appelle tirelire, et qu'ils jetaient lesd. vaisseaux, de nuit, par-dessus les murailles au-delà du fossé »<sup>60</sup>.

Mais Épernon était aussi déconsidéré par la présence à ses côtés d'Aultry, futur chancelier Séguier, homme de compétence indéniable, dont les interventions en matière de fiscalité et d'élections municipales firent ressortir l'ignorance de son maître dans ces domaines<sup>61</sup>. Désormais, si l'on suit Daniel Manceau, Épernon dut lutter sans relâche pour assurer sa respectabilité. Il fut ainsi conduit à des prises de position contradictoires et déconcertantes, qui minèrent son crédit. Le 23 août 1621, par exemple, il faisait preuve de modération en résistant, au nom du respect de la loi et de la hiérarchie, aux pressions des catholiques à l'encontre des protestants<sup>62</sup> ; quelques jours plus tard, sa clémence était démentie par les menaces qu'il proférait à l'égard de prisonniers rochelais, qu'il entendait faire exécuter, au grand dam de « ceux de la Religion »<sup>63</sup>. Cette démonstration d'autoritarisme, comme la précédente manifestation d'indulgence, reposait sur des considérations qui dépassaient, en fait, les contingences religieuses : il s'agissait pour le duc d'assurer l'ordre, et surtout d'être obéi. Pour s'imposer, dans cette perspective, il lui était vital d'avoir la primeur de l'information, d'en contrôler la circulation ; pour ce faire, il n'hésitait pas à user de force et de ruse, et au besoin à faire mettre à mort les courriers de Rohan<sup>64</sup>.

Surtout, parce qu'il était soucieux d'obtenir au plus vite l'avantage, il agissait en politique plus qu'en militaire, préférant le marchandage à l'attaque en règle. Or cette stratégie contribua encore à le desservir ; Daniel Manceau, par exemple, ne manque pas de souligner narquoisement que c'est en l'achetant à M<sup>r</sup> de Champdolent qu'Épernon se rendit maître de la place de Marans, à la fin de décembre 1621<sup>65</sup>. La conduite d'Épernon, telle que la décrit Daniel Manceau,

60. *Ibid.*, p. 272-274.

61. *Ibid.*, p. 278 et 305-304.

62. *Ibid.*, p. 282-284.

63. *Ibid.*, p. 285.

64. L'indemnisation de la veuve d'un messenger mis à mort sur ordre d'Épernon est décidée le 24 novembre 1621 : *Actes de l'assemblée générale des Églises réformées de France et souveraineté du Béarn, 1620-1622*, éd. Anatole de Barthélemy, Poitiers, 1876 (*Archives historiques du Poitou*, 5), p. 205.

65. Le 31 décembre 1621, Épernon est accueilli au château de Marans par François Echalar, baron de Champdolent. « S'y voyant le plus fort, il tira de sa poche et lui montra une lettre du roi par laquelle il lui commandoit de se saisir dud. château et île. À quoi le s<sup>r</sup> de Champdolent n'eut de réplique. Le lendemain, le s<sup>r</sup> d'Esperson y fit venir le chevalier de La Valette, son fils bâtard, avec

rendait d'autant plus logique et évidente celle des protestants : Épernon était entouré de gens de peu <sup>66</sup>, il maltraitait les gens de bien <sup>67</sup>, ses troupes étaient piteuses <sup>68</sup> et il avait recours à une inutile violence — ce qui était, en somme, un aveu de faiblesse — pour tenir un terrain dont Soubise prenait facilement le contrôle <sup>69</sup>. Dans ces conditions, l'effort de guerre lancé le 13 février 1622 contre Épernon par l'assemblée générale des Églises réformées de France de La Rochelle peut surprendre <sup>70</sup> ; le 11 mai 1622, la prise de Royan offrit l'ultime constat d'échec de l'action d'Épernon en Saintonge, sans prouver d'ailleurs de façon convaincante l'efficacité tactique de Condé, alors que la terrible bataille de Riez (16 avril 1622) avait consacré Louis XIII en chef de guerre <sup>71</sup>.

Le dénigrement systématique d'Épernon par Daniel Manceau ressemble donc fort à un exutoire : la conduite du duc, parce qu'elle offrait un contre-modèle caricatural de l'autorité, paraît bien avoir fourni le moyen de traiter un sujet impossible à aborder de front, le contraste du pouvoir du roi et de celui des grands <sup>72</sup>.

---

son régiment qu'il y laissa en garnison. Quelques-uns disent que le s<sup>r</sup> de Champdolent avoit vendu lad. place auparavant, et que depuis le roi pour récompense lui acheta le régiment français du s<sup>r</sup> de Courlande, entretenu par S.M. en Hollande. Ainsi la place vint au duc d'Espéron sans coup férir » (*Journal de Daniel Manceau...*, p. 292-293).

66. *Ibid.*, p. 18 (24 novembre 1621).

67. *Ibid.*, p. 19.

68. « Il avait peu de suite de gens de cheval ; il avait le régiment de Champagne, composé, tant en chefs que autres des compagnies, de 600 hommes tout au plus, dont la moitié n'avait grande mine de soldats, tous généralement mal vêtus, les bandolières des mousquetaires la plupart rompues avec perte de plus de deux parts de leur charge. Aussi passa le régiment de Castel-Bayard, (...) hommes grandement maigres, la plupart malades ou sortant fraîchement de maladie, non armés, bien caducs, pâles et défigurés » (*ibid.*, p. 303-304, 4 février 1622).

69. Le 10 février 1622, Soubise prend « à la barbe d'Épernon la tour de Mornac par composition, à discrétion (...), laquelle fut que ceux de dedans sortirent tous, vies sauvées, avec l'épée et manteau, laissant le reste de leurs armes et équipages ; de laquelle courtoisie ils se sont depuis grandement loués (...). On tient à noter que les habitants de la Religion des lieux laissés par M<sup>r</sup> de Soubise à la campagne vers Mornac, Saujon (...) se joignirent tous à lui quant aux hommes, comme aussi que M<sup>r</sup> d'Espéron, qui parut à la vue d'Avert, ne se voulut approcher pour combattre, ce qu'attendait en bonne dévotion le sieur de Soubise et les siens. Mais le s<sup>r</sup> d'Espéron se contenta, comme disaient les siens, seulement de faire fuir le s<sup>r</sup> de Soubise et lui faire quitter la terre. Le s<sup>r</sup> d'Espéron fit mettre le feu et brûla les temples de ceux de la Religion à Gémozac, Rioux, Saujon et autres lieux, quelques-uns en sa présence. Ses gens emportèrent tout ce qu'ils purent trouver à la campagne, avec grande insolence, comme violant les femmes de ceux de la Religion, notamment à Meschers, où le temple fut lors brûlé ; seulement les gens d'armes et chevaux légers de M<sup>r</sup> le comte de La Rochefoucault, qui y avaient leur quartier, se contentèrent d'y mettre leurs chevaux et d'y violenter toutes les femmes, quoique la plupart fussent fort âgées » (*ibid.*, p. 305-307).

70. *Actes de l'assemblée générale...*, p. 261 (13 février 1622).

71. Y.-M. Bercé, *La bataille...*, p. 421-422. V.-L. Tapié, *La France...*, p. 129-130.

72. C'est de cette époque, entre 1615 et 1620, que datent les mésaventures d'Aubigné et de sa forteresse du Dognon. En effet, les calculs stratégiques et les choix du gendre de Sully suscitaient pareillement des réticences parmi les « habitants de la Religion » de Saint-Jean-d'Angély, comme le rapporte Daniel Manceau : M. Lazard, *Agrippa d'Aubigné...*, p. 336-342 et 383-390.



3. *Autour des « dégâts » de Montauban (1625-1629)*. — Quand il devint, à l'été 1622, gouverneur de Guyenne, Épernon dut plier ses principes et ses manières à de nouvelles exigences. Il n'avait pas réellement souhaité cette nouvelle charge, qu'il obtint en compensation de l'épée de connétable qu'il convoitait et dont son vieux rival Lesdiguières se trouva muni <sup>73</sup>, et surtout en échange du gouvernement d'Angoumois, Aunis et Saintonge, qu'il quitta manifestement à regret : il mit plus d'un an à vider les lieux et à prendre ses nouvelles fonctions <sup>74</sup>.

Les affaires protestantes occupèrent une place déterminante dans ce nouveau gouvernement. Sa nomination était d'ailleurs intervenue au moment du siège de Montpellier, où il était présent <sup>75</sup>. À nouveau, sa propre rectitude dans le devoir et la soumission des cités protestantes se trouvaient à l'épreuve, cette fois à Montauban et alentour. Sur cet épisode, les sources changent en partie de nature : si l'on dispose toujours de diaires huguenots, les libelles, dans ce camp, se font rares ; ils sont remplacés par des *Histoires* et des *Relations*, qui ont leur équivalent du côté catholique et témoignent, à coup sûr, du changement du rapport des forces et de l'état d'esprit <sup>76</sup>.

À l'approche de l'été 1625, Épernon fut chargé de contrecarrer aux alentours de Montauban l'insurrection protestante qui reprenait depuis le début de l'année du côté de La Rochelle et dans les Cévennes. Selon une tactique éprouvée, il s'agissait de priver les rebelles de ravitaillement et de ressources à plus long terme, en ravageant et en détruisant, au moment de la moisson et des cueillettes, le plat-pays et tout particulièrement les propriétés campagnardes des notables de la cité. De telles opérations, depuis longtemps qualifiées de « dégât », entraient pleinement dans les attributions militaires du gouverneur de Guyenne <sup>77</sup>. Mais à deux titres, au moins, elles venaient à point nommé servir ses intérêts. En premier lieu, elles permettaient de dissiper, sur place, le malaise causé par un incident survenu deux ans plus tôt et qui pouvait passer pour une faiblesse, sinon une faute, de la part d'Épernon : le 20 juin 1622, Saint-André de Montbrun, nommé gouverneur de Montauban par le duc de Rohan, était, en

73. Paris, Bibliothèque de l'Institut, Godefroy 310, fol. 58.

74. G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 362-363.

75. François de Bassompierre, *Journal de ma vie*, éd. M<sup>is</sup> de Chantérac, Paris, 1870-1877, 4 vol. (*Société de l'histoire de France*), t. III, p. 145.

76. *Récit véritable de tout ce qui s'est passé à Tolose et aux environs de Castres et de Montauban... avec le département des troupes de M<sup>r</sup> d'Espèron et de M<sup>r</sup> de Thémès...*, s.l.n.d. (Bibl. nat. de Fr., Impr., 8° Lb<sup>36</sup> 2334). *La défaite furieuse de deux cents maîtres sortis de Castres, Puilaurens et autres villes rebelles... ensemble ce qui s'est passé tant en l'armée de M<sup>r</sup> D'Espèron que de M<sup>r</sup> de Thémès...*, s.l.n.d. (Bibl. nat. de Fr., Impr., 8° Lb<sup>36</sup> 2335). De La Guignardièrre, *La furieuse et sanglante défaite de ceux de Montauban par Mgr le duc d'Épernon...*, Paris, 1625 (Bibl. nat. de Fr., Impr., 8° Lb<sup>36</sup> 2341). Isaac de La Grange, *La seconde deffaicte des rebelles de Montauban par l'armée... commandée par Mgr le duc d'Espèron*, Paris, 1625 (Bibl. nat. de Fr., Impr., 8° Lb<sup>36</sup> 2346) ; id., *La furieuse défaite des troupes de M<sup>r</sup> le duc de Rohan près de... Montauban par l'armée du roi commandée par M<sup>r</sup> le duc d'Épernon, le 22 septembre 1625*, s.l.n.d. (Bibl. nat. de Fr., Impr., 8° Lb<sup>36</sup> 2374).

77. Arch. dép. Gironde, 1 B 21/21.

effet, entré sans encombre dans la ville à la tête de trois cents hommes d'infanterie ; Épernon, qui allait rejoindre le roi au siège de Montpellier, l'avait arrêté un moment à Carmain, mais, trompé par ses protestations amicales, l'avait laissé passer <sup>78</sup>. Par ailleurs, pour le Gascon, le « dégât » était surtout prétexte à une démonstration de force. L'impressionnante assemblée de noblesse qu'il organisa à Moissac, le 20 juin 1625, visait de toute évidence autant les huguenots rebelles que son propre camp. Plus de six cents gentilshommes volontaires se trouvèrent au rendez-vous, aux dires de Guillaume Girard qui souligne qu'« on a remarqué qu'il ne s'est guères fait de si grandes assemblées de noblesse sous aucun gouverneur que sous celui-ci ». Épernon voulait, en alignant ainsi la foule de ses fidèles et obligés au sein de la gentilhommerie du pays, affirmer sa puissance dans la province <sup>79</sup>. Par ce coup d'éclat, il s'agissait de mettre un terme aussi spectaculaire que définitif au conflit d'autorité qui l'avait opposé, au commencement de sa charge en Guyenne, à Thémines, refusant de rien céder de ses prérogatives de lieutenant-général <sup>80</sup>.

Aussi retorses qu'aient été les motivations d'Épernon, l'action à mener n'avait rien d'une nouveauté, ni dans la campagne en cours, ni dans sa propre carrière <sup>81</sup>. Deux documents font état de l'organisation des opérations par le duc. Le premier, daté du 8 juin 1625, est une commission des élus d'Agen aux consuls de Duras : sur l'injonction du duc d'Épernon, « pair et colonel général pour le roy en Guienne », ils sont requis de lever sept « gastadours (...) pour aller au dégast de Montauban » ; il est très expressément précisé que « pour servir audit dégast », des charpentiers, « massons et manubvres » sont nécessaires. La commission stipule par ailleurs qu'ils doivent se présenter à Moissac, le 20 juin, « garnis d'outils convenants, sçavoir lesd. massons et charpentiers de leurs utilz ordinaires et les aultres manuvres une partie de haches, hachereaux, cies, cerpes, faux et faucilles et l'autre partie de picqs, pesles et houeaux, tous gens valides et de bon aage avec leur paye pour un moys ». L'ordonnance ne paraît pas avoir été suivie d'effet rapide, puisqu'un ordre venu d'Agen, le 18 juin, réitérait les consignes <sup>82</sup>. Le second document est une lettre d'Épernon adressée à l'un

78. Henry Le Bret, *Histoire de la ville de Montauban*, s.l., 1668, rééd. Montauban, 1841, t. II, p. 234.

79. G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 403-404. Baron Louis de Chabans, *Histoire de la guerre des huguenots faite en France sous le règne du Roy Louys XIII*, s.l., 1634, p. 336.

80. Nicholas Buck Fessenden, *Épernon and Guyenne : provincial politics under Louis XIII*, Ph. D., Columbia University, 1976, p. 42-43.

81. On se souvient des accusations portées contre lui d'avoir mis à sac la Provence : *Manifeste et déclaration de la noblesse de Provence, contenant les causes qui l'ont mené de prendre les armes contre le sieur d'Espéron*, s.l., 1596 (Bibl. nat. de Fr., 8° Lb<sup>35</sup> 653). Viendront par la suite les cruautés commises à Surgères (*Diaire de Joseph Guillaudeau...*, p. 133, 4 novembre 1616) ou encore en septembre 1625 lors de la prise du Mas d'Azil (Bibl. nat. de Fr., fr. 4102, fol. 225 ; *Mémoires du duc de Rohan sur les choses advenues en France depuis la mort d'Henri le Grand...*, augmentés de divers discours politiques du même auteur, Paris, 1646, p. 106).

82. Extrait du Livre pour la maison de ville de Duras, fol. 241v-242, éd. Charles Pécantin, *Le dégât de Montauban (1625)*, dans *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, des sciences et arts d'Agen*, t. 7, 1854-1855, p. 190-195.

de ses hommes de confiance, Joseph de Saint-Géry de Magnas (ou Maignas) : ce dernier, partant en mission pour le duc à la cour, reçut des instructions détaillées pour faire au roi le meilleur compte rendu de l'action de son maître. Datée du 24 juillet 1625, la missive insistait sur le zèle et l'efficacité des actions entreprises par Épernon depuis le 3 juillet entre le Tarn et la Garonne, plus précisément aux « plaines de Villemade, Bieule et Nègrepelisse » : les « ennemis [n'ont eu depuis lors le] moyen de recueillir aucuns grains qu'à la faveur de leur canon ». Le duc indiquait ensuite qu'il campait avec ses troupes à Saint-Naufary, prêt à « fere le dégast des vignes du Fau », et qu'il avait reçu une délégation des consuls de Montauban qui, protestant de leur loyauté, l'avait supplié d'ajourner ce « dégât », ce qu'il avait accordé avec l'approbation de son entourage. En rapportant ce geste, Magnas devait d'autant plus utilement faire ressortir le manque de moyens dont souffrait le duc <sup>83</sup>.

Plusieurs sources indiquent que le duc avait effectivement frappé, en deux occasions principalement. Le 27 juin, tout d'abord, où les Montalbanais, vers trois heures du matin, avaient entrepris une sortie. Épernon, prévenu, avait disposé des espions en habits de faucheurs dans les champs alentour, qui l'avertirent de ce mouvement de troupes. Pour achever la confusion des rebelles, qui cherchaient à se faire passer eux-mêmes pour des paysans allant à la moisson, le duc avait revêtu ses propres hommes du même type de chemises blanches <sup>84</sup>. Ainsi avait-il pu disposer en embuscade quelque deux cents gens d'armes et trois cents mousquetaires, qui mirent rapidement hors de combat la moitié des effectifs montalbanais. Épernon conduisit en personne la troupe qui coupa la retraite aux rescapés ; soixante « rebelles » y laissèrent la vie et quarante autres, faits prisonniers, servirent d'échange pour la libération de dix royaux capturés auparavant par les habitants de la ville <sup>85</sup>. Un second fait d'armes similaire intervint le 12 juillet. Le but des Montalbanais restait toujours d'empêcher le « dégât » en soustrayant aux royaux le plus possible de la moisson, entreprise d'autant plus urgente qu'Épernon semblait tenir « toutes les advenues du Tarn ». Les Montalbanais pensaient pouvoir prévenir cette fois la riposte d'Épernon en infiltrant le camp royal de soi-disant paysans albigeois venus prêter la main au dégât. Mais ces derniers furent démasqués et leurs aveux permirent au duc de contrer les deux sorties lancées vers minuit par les Montalbanais, qui ne parvinrent pas à faire entrer dans la ville des chariots chargés de gerbes et laissèrent une centaine de morts sur le terrain, tandis que quelques rescapés, encerclés par l'incendie des épis et des chaumes, se sauvaient de justesse <sup>86</sup>. Le duc intervint peut-être à nouveau en septembre, au

83. Lettre autographe signée, « Du camp de Bieule », éd. Jean-Claude Fabre, *Le premier duc d'Épernon et les troubles religieux dans le Montalbanais*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. 104, 1979, p. 97-113.

84. L. de Chabans, *Histoire de la guerre...*, p. 340-341.

85. *Ibid.*, p. 434.

86. Jacques Thuet, *Mémoires, 1616-1630*, éd. Charles Dumas de Rauily, 1885 [Bibl. mun. Toulouse, Mélanges occitans-Livres de raison, Lmc 6326], p. 188 (événements du 26 juin) et 189 (12

moment des vendanges, où « quelques rebelles restez dans les vignes pour emporter leurs charges de raisins à leurs familles furent découverts par les goujats, qui allèrent pour les assommer, mais en ayant quelque compassion (chose extraordinaire aux goujats) se contentèrent de prendre leurs armes et quelque argent qu'ils avoient sur eux »<sup>87</sup>.

Il apparaît que la brutalité et l'étendue du « dégât » de l'été 1625 ont frappé les esprits. Curieusement, c'est plutôt du côté catholique que l'on insiste sur les ravages, et la réprobation à l'égard des menées d'Épernon vient moins du côté protestant que de son propre camp. Son zélé secrétaire-biographe, Guillaume Girard, exprime à cette occasion l'une de ses rares réserves à l'égard d'un maître qu'il admirait sans retenue :

« Je me souviens que dans le quartier de Piqueros, célèbre par le logement du roy durant le siège, d'où [l'on découvrait les effets du dégât et] toute la plaine qui est entre les deux rivières de Tarn et de la Vairon, lorsque l'obscurité de la nuit donnoit lieu aux feux qu'on avoit allumés le jour, on pouvoit voir mille feux tout d'une vue ; les bleds, les arbres fruitiers, les vignes et les maisons étoient les alimens de cette flame, et je ne crois pas qu'on puisse représenter la guerre sous une face plus hideuse que sous celle-là »<sup>88</sup>.

Si l'on s'est tu, du côté des victimes, sur le rôle d'Épernon, c'est sans doute que la responsabilité de ce dernier n'était pas évidente. Il ne fut pas seul à participer aux opérations : le duc de Vendôme chargea ainsi, en août 1622, des « *tarailhous* » d'aller couper les vignes ; le duc de Ventadour réclama cent hommes avec pics, haches et harnais pour procéder lui aussi au « dégât des vignes » ; et, le 1<sup>er</sup> septembre, le maréchal de Thémynes sortit de Villemur avec trois ou quatre mille hommes, pour ravager les environs de Montauban, particulièrement les coteaux du Fau, le vallon du Tescou, Saint-Martial et le Tinié<sup>89</sup>. Thémynes, lieutenant-général peu enclin, on l'a vu, à céder à l'autorité du gouverneur, était, en mai 1625, omniprésent sur le théâtre des opérations et, l'été suivant, « ayant assemblé quelques troupes d'infanterie et cavalerie, [il] rencontra près Montauban M<sup>r</sup> de Maulbam, gouverneur d'icelle, auquel il donna la chasse si furieuse qu'ayant laissé 12 des siens sur la place et les resnes de son cheval coupées se sauva sans chapeau dans un seigle ; deux des principaux de Montauban qui estoient avec luy, furent pris et emmenez prisonniers »<sup>90</sup>.

On peut trouver une certaine ironie dans la manière dont le baron de Chabans, du camp catholique, évoque, à propos des entreprises d'Épernon

juillet). I. de La Grange, *La seconde deffaicte...*, p. 11 (événements du 12 juillet), écrit que les Montalbanais sont mis en déroute « comme lapins aux panneaux », formule aussi employée par L. de Chabans, *Histoire de la guerre...*, p. 349 (voir p. 343 pour le 27 juin, et 345-349 pour le 12 juillet).

87. *Ibid.*, p. 353-355 : sur ce point, il faut s'en tenir à ce seul témoignage.

88. G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 409.

89. H. Le Bret, *Histoire de la ville...*, p. 239.

90. L. de Chabans, *Histoire de la guerre...*, p. 284. H. Le Bret, *Histoire de la ville...*, p. 306. J. Thuet, *Mémoires...*, p. 113-115.

devant Montauban, la figure du grand Ambroise Spinola à Breda. La complaisance avec laquelle Chabans décrit par le menu les ruses d'Épernon face à de piètres soldats d'occasion interdit d'y voir d'authentiques exploits militaires. Chabans, qui nourrissait quelques griefs à l'endroit du duc, ne se prive d'ailleurs pas, dans ses mémoires, de décrier sa compétence, en évoquant le siège de Montpellier, quelques pages avant les événements de Montauban, qui lui fournissent encore matière à se faire valoir aux dépens d'Épernon<sup>91</sup>. Dans ces conditions, la publication de libelles célébrant la prétendue victoire du 12 juillet a peut-être obéi à des motifs de propagande anti-huguenote ; mais il est aussi permis d'y voir une preuve supplémentaire de la mauvaise posture d'Épernon qui devant Montauban, à l'été 1625, peinait à s'imposer comme un grand chef de guerre<sup>92</sup>.

D'autres considérations, plus générales, expliquent peut-être la relative discrétion des auteurs protestants sur les événements : la cruauté du dégât pouvait être ainsi tenue pour une réplique aux ravages commis par Rohan en Médoc, qu'il était gênant d'évoquer<sup>93</sup>. Mais le plus évident est, à coup sûr, le malaise des modérés, des notables qui tenaient leur journal, face à cette nouvelle rébellion. Jacques Thuét exprime clairement ce point de vue<sup>94</sup>.

Il faut sans doute reconsidérer dans cette perspective l'attitude conciliatrice d'Épernon, mise en avant par lui-même dans ses instructions du 24 juillet à Joseph de Saint-Géry. Ni manifestation d'incurie ni preuve de mollesse, elle

91. Sur Louis de Chabans, Pierre Meller, *Armorial du Bordelais*, Paris, 1906, t. I, p. 226 : le différend résulte, semble-t-il, des mauvais offices rendus au baron par Épernon lors de l'évasion de Blois de Marie de Médicis, en février 1619 ; envoyé par la cour à la recherche de la reine, Chabans, trompé par le duc, ne put la rejoindre. Voir aussi Henri de Montégut, *Louis de Chabans, seigneur du Maine*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 35, 1908, p. 357. L. de Chabans, *Histoire de la guerre...*, p. 211-212, rapporte comment il empêcha Épernon de disposer hasardeusement des canons, risquant ainsi des pertes matérielles et humaines.

92. I. de La Grange, *La seconde défaite...*, p. 4 : « Le party du roy a esté tellement protégé de Dieu que les rebelles de S.M. ont toujours eu du pire » ; p. 12 : « Ceste surprise a esté grandement estimée d'autant qu'elle apporte à nos ennemis un grand crève-cœur, et à nous de la risée. »

93. Solange et Pierre Deyon, *Henri de Rohan, huguenot de plume et d'épée (1579-1638)*, Paris, 2000, p. 106.

94. J. Thuét, *Mémoires...*, p. 187 ; l'auteur signale que, comme Caussade était abandonnée de tous ses habitants vers le 23 juin 1625, « les circonvoisins comme ceux de Montpezat, Montricoux, Puyaroque, Belfort, Cayrieuch, Mirabel, Septfonds et autres qui se retiroient es forts de La Bastide, Almon, Saint-Criq et du plat-pays, presque tous gens de peu, pillèrent la ville d'une telle rage et furie qu'ils emportèrent tous les meubles de bois, vaisselles vinaires, aïx, gonds, rellies, ferrures, portes, fustes jusques aux haillons et petits meubles qui ne valaient pas un liard ». Un peu plus loin (p. 190), il rapporte comment, « sans égard à sa connaissance », sous le faux prétexte d'une prétendue collaboration de sa part avec les troupes catholiques, le capitaine Darassus, avide de butin, dépêché par Montbrun, gouverneur rohaniste de Montauban, vint sans ménagement « pétarader » et piller sa maison. — L. de Chabans, *Histoire de la guerre...*, p. 337-338, signale la défection du marquis d'Escazes, le 23 juin, c'est-à-dire peu de temps avant la première « défaite » des Montalbanais : « Le marquis d'Escazes à l'intérieur de Montauban décida de se retirer au party du roy comme estant le plus sûr » ; ce qu'il fit le 24, avec sa compagnie, sous le faux motif d'une reconnaissance à Mont-Bartier, à une lieue de Montauban, d'où il prit la poste et alla se rendre au maréchal de Thémines.

procédait plutôt d'une conception très personnelle de l'efficacité du service du roi. Car, loin de se désintéresser des affaires de Montauban, Épernon intervint en 1627 pour faire élire comme premier consul, en la personne de La Boissonnade, un protestant royaliste plutôt qu'un rohaniste. La succession du consul ouvrit bientôt une rude lutte de factions : les partisans de la rébellion et du duc de Rohan, dans l'exaltation consécutive à l'échec de l'offensive anglaise sur Ré en juin, parvinrent à prendre le dessus ; La Boissonnade et ceux de son parti quittèrent la ville pour se réfugier à Moissac <sup>95</sup> et les propriétés campagnardes des royalistes en fuite furent pillées en guise de rétorsion par les rohanistes montalbanais qui tenaient la cité. Épernon répliqua en faisant arrêter le sieur de Sauviac, de passage à Agen, « sur la croyance qu'on luy avoit donnée qu'il avoit esté de la partie avec son frère contre La Boissonnade » <sup>96</sup>.

Quelles qu'en fussent les conséquences, la manœuvre électorale d'Épernon à Montauban était dans la logique de ses formes d'action politique préférées : il avait de longue date exploité les usages et les avantages d'un pouvoir fondé sur les réseaux de fidélité et il préférait, pour s'imposer, la voie détournée de l'influence et de la dissuasion à celle de la force brutale. La manière dont il dépêcha un messenger exprès à Montauban, le 19 novembre 1627, pour faire connaître, en pleine séance du conseil de ville, la nouvelle de la retraite des Anglais et la levée du siège de Saint-Martin-de-Ré, illustre parfaitement cette stratégie : c'était en sapant leur moral que le duc comptait, de toute évidence, abattre ses adversaires <sup>97</sup>. À préférer aussi visiblement la rouerie à la bravoure et l'impression à l'action, Épernon n'a pas manqué d'exciter les moqueurs. Quoique poussée à la caricature, la couardise du baron de Fæneste imaginé par Aubigné avait très certainement à voir avec la conduite d'Épernon <sup>98</sup>.

On comprend mieux dès lors que la relation pro-catholique du « dégât » de Montauban, celle de Le Bret, soit seule à évoquer la terreur inspirée aux Montalbanais par Épernon. Du côté protestant, les traits du personnage sont bien différents. Voici par exemple la relation du siège de Saint-Affrique (29 mai-5 juin 1628), rédigée par le pasteur Bastide qui anima la résistance des habitants <sup>99</sup>. Il y avait matière à craindre dans l'impressionnant déploiement de

95. H. Le Bret, *Histoire de la ville...*, p. 328.

96. *Ibid.*, p. 323 (printemps 1627) : « La Boissonnade alors premier consul et bien intentionné pour le service du roy, estant appuyé du duc d'Espéron qui ne s'en esloignoît que le moins qu'il pouvoit, et secondé de Galant, conseiller d'Etat de la R.P.R. qui vint y exhorter tout le monde à l'obéissance, tenoit les choses dans un assez juste équilibre ». Voir aussi Pierre Bérauld, *L'estat de Montauban depuis la descente de l'Anglois en Ré le XXII juillet 1627 jusqu'à la reddition de La Rochelle*, s.l., 1628, p. 15, 20, 23.

97. P. Bérauld, *L'estat de Montauban...*, p. 13.

98. Agrippa d'Aubigné, *Avantures du Baron de Faeneste*, VII, « Des quatre guerres de Fæneste » (*Œuvres*, éd. Henri Weber, Paris, 1969, p. 687-688).

99. *Relation du siège de Saint-Affrique fait en 1628 par le prince de Condé et le duc d'Épernon*, éd. Alexandre Germain, Montpellier, 1874, p. 9 (je cite par commodité d'après cette édition, même si une version plus complète a été publiée par François Germer-Durand). On a avancé que le frère du baron d'Aubais (qui venait, lui, de se distinguer à Viane, sous le drapeau du duc de Rohan)

force qu'Épernon commandait avec Condé : six mille fantassins et huit cents cavaliers. Les assiégés ne pouvaient y opposer que de minces troupes, faites de soldats improvisés. Le combat devait prendre une dimension biblique ; à la force brutale, fanatique et aveugle de la soldatesque catholique s'opposaient la bravoure et l'héroïsme individualisé des protestants qui, contre toute attente, parvinrent à soutenir, cinq heures durant, l'assaut et même à repousser leur ennemi, lui infligeant de sérieuses pertes : quatre cents hommes, dont quarante officiers, tués et trois cents blessés, quand les assiégés ne déploraient que vingt-huit morts et soixante blessés. Devant l'opiniâtreté de la résistance, Épernon et Condé retirèrent finalement leurs troupes : « L'homme propose, mais Dieu dispose... », la phrase résumait bien la tonalité du discours <sup>100</sup>. Or, dans ce récit aux accents prophétiques, Épernon apparaît, paradoxalement, non comme un va-t-en guerre mais comme un élément de sagesse et de modération :

« On assure que M<sup>r</sup> d'Espéron, de qui l'âme toute grande, toute généreuse et toute remplie de probité avec un jugement très solide voit dans les affaires les plus obscures au-delà même de sa condition, conseilla sur le champ à M<sup>r</sup> le prince de songer à sa retraite et à sauver le canon, l'assurant que jaçoit qu'il eut déjà environ 80 ans dans le monde, néantmoins il n'avoit jamais vu assaut ni plus furieusement donné, ni plus vigoureusement repoussé » <sup>101</sup>.

Il s'agit de bien évaluer la portée de tels propos. L'un des buts évidents de la relation est de montrer comment un Judas, Galtier, juge à Saint-Affrique, se trouvait, pour de troubles motifs, à l'origine du drame, « afin qu'il soit remarqué à l'avenir que les deux plus subtils et puissans esprits de France [Condé et Épernon] ont été conduits par un aveugle et pédant juge dans les précipices d'un million de regrets et de repentirs. Ainsi Dieu souffle sur les desseins de ceux qui ne demandent » <sup>102</sup>. Ayant valeur de parabole, le récit fait logiquement passer Épernon au second plan derrière Condé qui, par le prestige de son rang de prince du sang, incarne mieux la figure du puissant de ce monde. À l'inverse, la version catholique de l'épisode de Saint-Affrique met plutôt en avant Épernon, en l'incriminant comme largement responsable de ce revers <sup>103</sup> : on l'accuse d'avoir, au mépris des intérêts de la foi, donné le pas à la rivalité qui l'opposait à Condé.

La conduite d'Épernon pouvait donner quelque consistance à cette accusation. Sa participation directe au deuxième « dégât » (1628) de même qu'au troisième (1629) ne semble pas être allée de soi. La désignation de Condé

---

pourrait être l'auteur de cette relation. Mais plusieurs indices donnent à penser qu'il s'agit plutôt de Jean Bastide : cet ancien prêtre de Toulouse converti au protestantisme devint pasteur ; déposé par le synode de Charenton en 1631, il mourut en 1635.

100. *Relation...*, p. 35.

101. *Ibid.*, p. 25-43 (cf. Lév. 26, 8).

102. *Ibid.* p. 23.

103. H. Le Bret, *Histoire de la ville...*, p. 333.

comme co-responsable des opérations anti-rohanistes intervint alors que les relations d'Épernon avec la cour et plus particulièrement avec Richelieu s'étaient dégradées. Épernon et son fils Bernard de La Valette avaient été sollicités par les conspirateurs réunis autour de Chalais en 1626 ; ils ne s'étaient certes pas engagés, mais n'étaient pas pour autant apparus comme de loyaux cardinalistes <sup>104</sup>. L'affaire de la caraque échouée sur la côte du Médoc en 1627 donna bientôt lieu à un conflit d'intérêt entre le gouverneur de Guyenne et le cardinal-ministre, le premier réclamant le précieux butin en vertu de ses droits seigneuriaux, le second le lui disputant au titre de sa charge de surintendant général de la navigation <sup>105</sup>. L'affaire fut conclue par un arrangement à l'amiable, mais l'arrivée de Condé dans le Sud-Ouest n'en était pas moins une claire marque de défiance à l'égard d'Épernon : c'était apparemment une évidence pour les observateurs de cette collaboration forcée, qui commença sous les pires auspices lors d'une entrevue à Grenade. Pierre Bérauld, issu du camp protestant, parle à ce propos d'une « constellation et conjonction maligne » pour le duc ; il avance même que la nomination de Condé était tout simplement outrageante pour Épernon <sup>106</sup>. La tension, de fait, alla croissant entre le prince et le duc. Le refus d'Épernon de faire le siège de Caussade révélait une irrémédiable incompatibilité de vues, que le siège de Saint-Affrique confirma. Condé écrivit à la cour pour se plaindre des choix tactiques du duc. Épernon, de son côté, dépêcha auprès du roi l'un de ses fidèles, Fabert, pour plaider la justesse de ses décisions <sup>107</sup>. C'est dans ces circonstances qu'Épernon, prétextant la maladie, délégua largement à des lieutenants la responsabilité du second « dégât » <sup>108</sup>.

Comme Condé affichait une vive hostilité à l'endroit de la religion réformée <sup>109</sup>, Épernon put apparaître, aux yeux de certains Montalbanais au moins, comme un interlocuteur potentiel. Il semblait d'autant plus accessible qu'il se trouvait des réformés parmi ses clients et obligés. On l'a vu, par le truchement de Morin, conseiller à la chambre de l'édit de Guyenne, communiquer avec le conseil de ville de Montauban <sup>110</sup>. On sait aussi que Théophile Vigier, un huguenot de Saintonge qui signait « Treslebois », lui était tout dévoué, au point, le 6 août 1627, qu'Épernon fit demander à Richelieu en sa faveur, par l'entremise du baron de Magnas, une commission de capitaine pour le ravitaillement de l'île de Ré. Grâce à sa connaissance des côtes, Treslebois s'acquitta, semble-

104. Jean-Marie Constant, *Les conjurateurs*, Paris, 1987, p. 21. G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 453, explique que c'est à cause de Richelieu et de ses menées hostiles qu'Épernon agit lentement.

105. Y.-M. Bercé, *L'affaire des caraques échouées (1627) et le droit de naufrage*, dans *Mélanges Jean Meyer*, Paris, 1995, p. 15-24.

106. P. Bérauld, *L'estat...*, p. 26-28.

107. Il s'agit du père du maréchal de Louis XIV. G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 462-470.

108. *Ibid.*, p. 472.

109. P. Bérauld, *L'estat...*, p. 26-27.

110. G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 461.



t-il, avec succès de cette tâche délicate <sup>111</sup>. On peut encore citer le sieur de Calonges, qu'Épernon écoutait volontiers <sup>112</sup>.

Sans doute encouragés par ce qui s'était passé en juillet 1625, des délégués protestants vinrent à plusieurs reprises, au cours du printemps 1627, négocier auprès d'Épernon pour éviter un nouveau dégât : les consuls de Fronton députèrent vers lui, à Grenade, le 9 avril 1628, et ils le firent encore le 30 avril, cette fois à Castelsarrasin <sup>113</sup> ; on fit de même depuis Montauban, sans pour autant empêcher le début des opérations de dévastation <sup>114</sup>. C'est la raison pour laquelle, peu après, et à trois reprises, de nouvelles démarches furent tentées aux dires de Le Bret comme de Bérauld. Elles avaient cette fois des chances sérieuses de réussir à « empêcher le dégast résolu ». On avait entremis à cette fin le sieur de Ricard, qui avait la confiance d'Épernon. Le 12 juillet, les députés de Montauban furent reçus à Montech. Le duc paraît avoir été assez sensible aux arguments avancés ; mais sa mauvaise santé et plusieurs incidents, à Lavilledieu et Verhalaguet, remirent en cause, comme précédemment, la négociation. Que la santé du duc, certes vieillissant, fût en grande partie, une fois encore, un simple prétexte pour se défausser, paraît fort possible, d'autant que le duc rencontrait une forte résistance de la part des Montalbanais : après une vaine tentative contre le fort de Corbarieu, les troupes du gouverneur subirent à Saint-Porquier et Escatalens de lourdes pertes, de quatre à cinq cents hommes à ce qu'il semble <sup>115</sup>.

Sans doute, faut-il se garder d'exagérer les ouvertures vers la pacification que pouvaient offrir les tractations avec Épernon. Dans le courant de la même année, le duc avait fait appel à Jean de Rapin, fils de Pierre, ancien gouverneur de Mas-Grenier, pour se rendre à Montauban et engager les habitants à se soumettre à l'autorité royale ; sa mission échoua et le duc reporta sa colère sur le père, qu'il fit emprisonner toute une année ; celui-ci ne recouvra la liberté qu'en payant mille écus de rançon au capitaine des gardes du duc <sup>116</sup>. Pierre Bérauld ne manque pas de souligner combien les affaires du duc à Bordeaux et sa rivalité avec Condé pesèrent sur son attitude. Avec la même lucidité, il rapporte que c'est moins la radicalisation des Montalbanais que la possibilité de les vaincre facilement qui, au fond, poussa Épernon à passer à l'offensive <sup>117</sup>.

111. Son nom reparait plus tard, en 1628 et 1635, parmi les capitaines de la marine employés par Richelieu : *Les papiers de Richelieu, Section politique intérieure, correspondance et papiers d'État*, éd. Pierre Grillon, t. II, Paris, 1977, n° 464, p. 357.

112. P. Bérauld, *L'estat...*, p. 21, évoque l'« entremise puissante du sieur de Calonges auprès d'Épernon ». Il vise certainement le baron de Calonges, gouverneur de Montpellier, que G. Girard, *Histoire de la vie...*, t. III, p. 180 et 338, présente, comme de juste, sous le meilleur jour, sage et modérateur dans le camp protestant, lors de son récit du siège de la cité en 1622.

113. Adrien Escudier, *Histoire de Fronton*, Toulouse, 1905, p. 154-155.

114. Épernon est mécontent contre la cité de Montauban parce que les habitants ne sont pas venus le saluer alors qu'il partait en Rouergue : P. Bérauld, *L'estat...*, p. 48-51.

115. H. Le Bret, *Histoire de la ville...*, t. II, p. 285-288. P. Bérauld, *L'estat...*, p. 55-56.

116. Raoul de Cazenove, *Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1866, p. 77.

117. P. Bérauld, *L'estat...*, p. 57-59, 67-70, 79, 120.

De fait, un troisième « dégât » fut ordonné en 1629. Les troupes intervinrent devant Montauban en l'absence d'Épernon, ainsi le 19 février 1629, où « la cavalerie de M<sup>r</sup> d'Espèrnon, assistée des garnisons de Belfort et Septfonds, tuèrent vint-deux hommes de Caussade, près Montels, venant de la guerre. Le capitaine Rouffio, de Nègrepelisse, y feust tué entr'autres »<sup>118</sup>. Sans doute faut-il rapprocher cette attitude du duc du siège de La Rochelle, où il brilla par sa passivité<sup>119</sup> ; les années qui suivirent, il intervint bien dans les affaires des villes protestantes, mais sans que l'on puisse déterminer s'il agit mû par de réelles convictions ou par prudence après la défaite du parti protestant<sup>120</sup>.

\*  
\* \*

Entre 1616 et 1629, dans les villes protestantes où il intervint, Épernon fut donc une menace plus qu'un danger. Pour autant, il n'était pas bienveillant et encore moins inoffensif. La disgrâce finale d'Épernon, exilé dans une insignifiante place au fond d'une province reculée, incite à considérer la dernière partie de sa carrière, dans les années 1630, comme un graduel et irrémédiable déphasage : celui du grand d'un autre âge, dépassé par la nouvelle donne politique organisée par Richelieu. Mais ce qu'il advint à Rochefort, Saint-Jean-d'Angély ou Montauban permet de réévaluer l'échec de sa carrière. Pour autant que l'on puisse en juger, le fait d'être un survivant des temps henriciens, loin de marginaliser Épernon, bien au contraire le valorise à la fin des années 1620. Du côté protestant, il constitue en effet, de manière certaine quoique fugace, un recours, il incarne la possibilité sinon de faire la paix, du moins de négocier le calme et l'ordre. Si le duc n'a pas joué durablement le rôle d'un modérateur, ce n'est pas qu'il manquait de compétence ou de consistance pour le tenir, c'est plutôt que, à tous les niveaux, ce rôle n'a plus paru tenable : plutôt que la substance, la confiance a fait défaut. Épernon, lui-même, n'a pas donné la priorité à cette option. Entre 1625 et 1629 notamment, il fut sollicité par des affaires dont la rentabilité politique était plus immédiate, tout particulièrement le conflit avec le parlement de Bordeaux, qui concentra son attention sur la capitale de la Guyenne.

Surtout, Épernon n'était pas assez l'homme de la situation aux yeux des papistes ni à ceux des huguenots. Du côté catholique, l'activisme anti-protestant qui était à l'ordre du jour poussait évidemment à la restriction en matière d'application de l'édit de Nantes. Épernon, on l'a vu, avait donné des gages d'allégeance à la religion du roi : ce n'était sans doute pas suffisant. En tout cas, l'attribution à son fils d'un chapeau de cardinal, en novembre 1620, apparut moins comme une récompense de sa dévotion que comme une assu-

118. J. Thuet, *Mémoires...*, p. 202-203.

119. Richelieu, *Lettres et instructions diplomatiques*, éd. Denis-Louis-Martial Avenel, Paris, 1853-1877 (*Documents inédits*), t. II, p. 546 (6 août 1628).

120. *Ibid.*, t. II, p. 500 et 546. G. Girard lui-même (*Histoire de la vie...*, t. III, p. 454) admet que le duc servit utilement quoique lentement.

rance prise par la couronne sur sa loyauté. Cette promotion au Sacré Collège suivit en effet de quelques mois la paix d'Angers (10 août 1620), qui avait ramené à l'obéissance les rebelles, partisans de la reine-mère <sup>121</sup>.

Ainsi le passé avait-il joué contre Épernon. Mais le présent lui fut tout aussi contraire car, du côté protestant, l'enjeu du combat changeait. Il n'était plus question de défendre les acquis de 1598, mais plutôt de s'en tenir au devoir. Pour une partie des notables huguenots, cela consistait dans la soumission au roi, quitte à s'opposer aux champions du parti et à accepter en fin de compte le pire pour la Religion, c'est-à-dire la défaite et la négation. Pour cette fraction des réformés, Épernon, planète solitaire dans la galaxie des grands, était, faute de mieux, une alternative ; car ces protestants royalistes, promis à une intégration plus ou moins rapide à l'ordre établi, ne pouvaient être qu'embarrassés par le statut non conformiste d'Épernon <sup>122</sup>. Par ailleurs, pour le reste du parti protestant, parce qu'il devenait de moins en moins possible de revendiquer des droits précis, une tendance s'affirmait. Plutôt que d'alléguer des dispositions légales mises à mal, il s'agissait de mettre en avant d'incontestables grands principes : celui du Droit ou celui de la Justice. C'est bien ce que préfigure la relation du siège de Saint-Affrique. Dans cette logique, on ne pouvait donc vouloir ni d'Épernon, retors, complexe, contradictoire, ni, au fond, de la paix : une paix à son exemple, forcément pétrie de compromis et de remises en cause mutuelles des partis en présence.

Véronique LARCADE.

---

121. V.-L. Tapié, *La France...*, p. 123.

122. Élie Salvaire, *Relation sommaire des désordres commis par les camisards des Cévennes*, éd. Didier Poton, Montpellier, 1997, p. 24-33.